

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — — Express.  
3 — 47 — — — matin, Express-Poste.  
9 — 4 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — — matin, Omnibus.  
6 — 23 — — — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le gouvernement de l'Empereur ayant résolu, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté Britannique, de renouer ses rapports diplomatiques avec le gouvernement des Deux-Siciles, M. le baron Brenier va se rendre à Naples en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Impériale près S. M. le roi des Deux-Siciles.

M. le baron Brenier sera porteur de la réponse de l'Empereur à la notification remise par M. le marquis d'Antonini, de l'avènement du roi François II, au trône des Deux-Siciles. (Moniteur.)

La partie officielle du *Moniteur* contient la loi portant qu'il sera fait en 1860 un appel de 140,000 hommes sur la classe 1859. — Toutefois, les opérations préliminaires relatives à la formation du contingent de cette classe pourront être effectuées, en vertu de décrets de l'Empereur, dans le cours de 1859.

La *Gazette de France* s'explique comme suit sur la nouvelle situation faite à l'action de la diplomatie européenne par les derniers événements.

« Le premier mot des correspondances étrangères, fait observer M. Janicot, est pour la gloire de nos armées, le second pour la paix. Depuis longtemps on avait dit que notre entrée à Milan serait considérée par les puissances neutres comme un fait pouvant donner lieu à la reprise des négociations. C'est sur cette simple présomption que les diplomates officieux de la presse s'exercent aujourd'hui pour nous donner les espérances d'une paix prochaine. L'attitude des feuilles gouvernementales ne permet pas cependant de se laisser aller à l'espoir de ce riant avenir.

« Il est certain que ce serait se faire illusion si, en face du programme tracé dans la proclamation impériale du 6 mai, on pouvait croire que des négociations sur une base autre que celle de l'indépendance de l'Italie jusqu'à l'Adriatique, pourraient

fournir sérieusement matière à discussion. Ce programme est trop explicite pour croire qu'il en sera rien retranché. Toutes les combinaisons qui pourraient être présentées ou imaginées par les puissances intervenantes ne sauraient donc reposer, pour être considérées comme sérieuses, que sur les termes mêmes de ce programme. »

Voici, d'après le *Times*, les paroles prononcées par lord Derby, dans la chambre des lords, à la séance du 7 juin.

« Notre politique extérieure, milords, n'a rien à redouter de votre contrôle; elle a aussi, j'en suis convaincu, l'approbation de mes concitoyens, car, d'un bout à l'autre, elle a été toute franchise et loyauté.

« Quelles que soient nos sympathies pour l'indépendance des nationalités, nos répulsions pour la domination de l'Autriche et son mode de gouvernement, je répète, comme je l'ai déjà dit, que cette guerre a été entreprise sous de faux prétextes, non pour la liberté de l'Italie, mais par suite d'une impulsion venant toute de la Sardaigne qui, en imposant sa loi à la Péninsule, a malheureusement montré que la forme de gouvernement constitutionnel, que nous désirons voir s'introniser et prospérer en ce pays, ne donne pas de garanties contre l'adoption d'une de ces politiques agressives qu'on suppose souvent l'attribut exclusif des puissances despotiques.

« Quoi qu'il en soit, sans nous affecter autrement du grand drame qui se joue dans les plaines de la Lombardie, proclamons bien haut que le devoir impérieux de ce pays est de garder une neutralité aussi rigoureuse qu'impartiale entre les deux parties qui sont aux prises, mais avant tout une neutralité armée qui tienne l'Angleterre à la hauteur des événements, et la mette en mesure, au besoin, *fût-ce même par les armes*, de faire sentir son influence, sa force et son autorité.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

En attendant les rapports officiels sur la bataille de Magenta, voici quelques détails contenus dans les dépêches télégraphiques.

Turin, 7 juin, 10 heures 35 minutes du matin. — *Bulletin officiel.* — La bataille de Magenta donne les résultats suivants: 4 canons, 2 drapeaux et 4,000 sacs ont été pris. On a fait 7,000 prisonniers, et sur les 120,000 Autrichiens engagés, 20,000 ont été mis hors de combat. Les pertes éprouvées par l'armée française sont de 5,000 hommes tués ou blessés. Les généraux Espinasse et Cler ont été tués.

A Côme et à Sondrio, on déploie une grande activité pour établir le gouvernement du roi.

Turin, 7 juin, 11 heures 35 minutes du matin. — Les dernières lettres particulières du camp donnent les détails suivants sur la bataille de Magenta: La bataille a été engagée par la garde impériale et le corps d'armée sarde. La garde, assailli par des masses autrichiennes, ne peut avancer, mais résiste vigoureusement.

Les zouaves de la garde prennent et perdent six fois une position. Enfin le corps d'armée du général Nemi fait un mouvement offensif irrésistible. L'ennemi veut surprendre le flanc droit; le général Mac-Mahon déjoue la manœuvre; le combat reprend avec un nouvel acharnement, le général Mac-Mahon triomphe et la bataille est gagnée.

Turin fête la victoire de Magenta.

Le gouvernement autrichien n'a pas osé encore avouer la défaite de Magenta. Voici ce qu'il en avait fait connaître à la date d'hier:

Vienne, 7 juin. — *Bulletin officiel.* — Le bulletin de Vérone, daté d'hier, 10 heures du soir, signale la bataille de Magenta qui, dit-il, est restée indécise. L'ennemi n'avancait plus. L'armée autrichienne avait pris position à Abbiate-Grasso. Les prisonniers français sont nombreux. Des deux côtés les pertes sont considérables.

Milan a été évacué jusqu'à nouvelle décision.

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Quatrième Partie.

(Suite.)

Juliette tressaillit; Emma avait fait un mouvement vers elle comme pour lui présenter la tasse, mais, en réalité, afin de la cacher.

— Cette résolution, je l'ai combattue aussi énergiquement qu'on peut le faire quand on écrit et quand, d'ailleurs, on a à ménager un cœur blessé et une conscience exaltée. Je n'ai pas réussi, et il ne serait pas impossible, à l'heure où nous parlons, que Bénédicte eût accompli sa première station.... Je vous le demande ici, dans la sincérité de ma pensée, permettez-vous que ce sacrifice ait lieu? Mon cher Félix, tu as sous les yeux un exemple frappant de réconciliation. Ce que Mathilde et moi nous avons fait, d'autres peuvent le faire à leur tour.

— Et s'il était trop tard!.... s'écria tristement M. de Montglars.

Alors la marquise dit avec autant d'autorité que de douceur:

— Jamais il n'est trop tard pour les bonnes déterminations. Mes amis, je désire être seule avec mon mari.

— Avec moi, Madame!...

— Oui... Félix; oui, avec vous.

Emma, très-inquiète de ce qui allait arriver, reconduisit le vicomte et la vicomtesse.

M. de Montglars était debout en face de sa femme, les yeux fixés sur le tapis.

— Approchez-vous, dit Juliette, asseyez-vous près de moi. C'est bien.

Elle le regarda avec compassion, oubliant sa propre souffrance pour plaindre une âme agitée.

Il sentit ce regard. Aussitôt le rempart de froideur polie derrière lequel il s'était si longtemps retranché, s'écroula. L'homme reparut avec les palpitations de l'amour et les angoisses du désespoir.

— Juliette! Juliette!... Laissez-moi vous dire... Tenez, je vais vous ouvrir enfin ce cœur malade, vous révéler mon secret. Ah! comme ce secret a pesé sur moi! Il m'oppressait... Mais vous allez le connaître...

— Je le connais déjà... Vous m'aimez encore!

— Si je vous aime!... Jamais je n'ai mieux senti combien je vous aimais qu'au jour où, par un détestable orgueil, j'ai joué cette comédie odieuse de l'indifférence et de l'isolement. Eh bien! aujourd'hui j'ai besoin de m'humilier, de descendre de ce piédestal d'amour-propre.... Nous sommes-là, ensemble, sans témoins.... Juliette! oh! je suis désespéré!

— Pauvre Félix!...

— C'est elle, grand Dieu! qui me plaint! Vous me pardonnez donc?

— Je n'ai de reproches à faire qu'à moi seule.

Le marquis devint sombre, la jalousie reparut.

— Ecoutez-moi attentivement, reprit Juliette, et sachons employer les moments. Ils sont précieux pour moi qui bientôt vous quitterai.

— Me quitter! vous, Juliette!... c'est impossible; Dieu ne le permettrait pas!

— Ecoutez-moi; ne pleurez pas, de grâce!... cela m'ôte de ma force... et j'en ai si peu!...

— Vous me tuez par ce langage.

— Vous avez pu avoir des torts, mais le ciel m'est témoin qu'ils n'ont jamais produit en moi la moindre irritation. Je sais que les gens du monde, livrés de bonne heure au plaisir, en contractent l'habitude; mais je savais aussi qu'après quelques années de légèreté vous reviendriez. Je n'ai donc pas attendu le jour où nous sommes pour vous excuser à cet égard. De mon côté, j'ai eu le tort grave d'aller chez M. Arnaud...

Elle s'arrêta. Félix n'avait pu se défendre de contracter les sourcils.

— Mais, si j'y allais, c'était par reconnaissance, par admiration. J'obéissais à une inspiration funeste; du moins le motif qui m'avait entraîné était-il pur. Si vous ne me croyez pas, vous ne croirez jamais rien. Je me cachai, c'est vrai.... Eh! qui s'en étonnerait! A peine étais-je chez M. Arnaud, que je condamnais moi-même ma démarche. Encore une fois, regardez-moi bien quand je vous atteste que j'étais, que je suis restée digne de votre nom.

La dépêche officielle suivante a été affichée à la Bourse :

« Milan, 8 juin, 10 heures du soir. — Les Autrichiens s'étaient retranchés à Marignano. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers, envoyé par l'Empereur pour les déloger, a pris le village avec peu de pertes. »

On ajoute que le corps de Benedeck a été repoussé et qu'on a fait 1,200 prisonniers.

Marignano, en italien Marignano ou Melegnano, est un bourg de 3,000 habitants, sur la route de Milan à Lodi. Il est situé sur le Lambro, petit affluent du Pô. On sait que c'est à Marignano que François I<sup>er</sup> remporta, en 1515, sur les Suisses, une bataille mémorable, connue sous le nom de *Bataille des Géants*.

Vienne, 8 juin. — La *Correspondance autrichienne* annonce qu'après que nos troupes eurent évacué Milan, dimanche, suivant les ordres qu'elles en avaient reçus, les autorités ont cessé leurs fonctions, en chargeant la municipalité de prendre soin de la sûreté de la ville. Les autorités se sont retirées à Vérone, mais il est probable qu'elles iront s'établir à Mantoue.

Marseille, 9 juin. — Les nouvelles de Constantinople, en date du 1<sup>er</sup> juin, annoncent que le grand-duc Constantin ayant différé de huit jours son arrivée, par suite de sa visite aux monastères grecs du mont Athos, le sultan continue à faire préparer les fêtes splendides qui auront lieu en l'honneur du prince. Un collier de 500,000 francs est destiné à la grande-duchesse.

5,000 Serbes, suivis de 6 canons, soutiennent les Monténégrins. L'escadre turque est partie le 27 mai pour porter des troupes à Rodosto. Un pacha est envoyé en Angleterre pour commander dix batteries flottantes et négocier un nouvel emprunt de 200 millions de francs. Il serait hypothéqué sur Candie.

La plupart des officiers hongrois ont quitté le service turc et se sont embarqués pour combattre l'Autriche.

Le commandant Clavaud a capturé plusieurs navires autrichiens. — La Compagnie des vapeurs grecs achète une partie des vapeurs du Lloyd autrichien. — Havas.

#### LES NOUVEAUX MARÉCHAUX.

COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.

M. le maréchal comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, commandant en chef de la garde impériale, porte un des noms les plus illustres de l'Empire. Soldat, lui aussi, de cette grande époque, au sortir de l'école militaire, il a fait en qualité de sous-lieutenant dans le 8<sup>e</sup> régiment de hussards les rudes campagnes de Russie. Son régiment, détruit en grande partie pendant la retraite, fut écharpé à Leipzig pendant la campagne de 1813, en Saxe.

Echappé miraculeusement à ce désastre, M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély fut placé à l'état-major impérial pendant la campagne de 1814, et se distingua sous les yeux de l'Empereur qui le fit capitaine sous les murs de Reims. Nommé officier d'ordonnance de Napoléon au retour de l'île d'Elbe, il fit des prodiges de valeur et fut nommé chef d'escadrons sur le champ de bataille même.

Ainsi M. le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély a eu l'honneur d'obtenir ses deux premiers grades des mains de Napoléon I<sup>er</sup> au milieu de deux grandes batailles, et celui non moins grand d'être fait maréchal d'Empire à Magenta par Napoléon III. M. le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély était, en 1848, général de brigade seulement, car il avait été rayé des contrôles de l'armée après Waterloo; mais, poussé par cet esprit chevaleresque qui distinguait les officiers de cet époque, il partit avec le colonel Fabvier pour aller affranchir la Grèce de la servitude.

En 1830, il fut réintégré dans son grade de chef d'escadrons et nommé en 1852 colonel du 1<sup>er</sup> régiment de lanciers. Son grade de maréchal de camp date de 1840 et celui de général de division du 10 juillet 1848.

Lors de cette révolution, il commandait une brigade de cavalerie à Paris, et le maréchal Bugeaud a dit de lui : « Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély se distingua à jamais dans ces journées » par la fermeté de sa conduite et l'ordre qu'il sut » maintenir dans sa brigade... Il garda sa cavalerie dans sa main, et fidèle jusqu'au dernier moment, il accompagna militairement le chef de » l'Etat, tant que son départ ne fut pas une foite. »

En 1849, il commandait les troupes de terre du corps expéditionnaire de la Méditerranée. Nommé par la Charente-Inférieure, il adopta la politique napoléonienne, qui était celle de ses traditions de famille et de ses propres souvenirs. En 1851, il fut chargé un moment du portefeuille de la guerre.

Le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély fut nommé, en 1854, commandant en chef de la garde impériale, qu'il a contribué à organiser. Il combattit à sa tête en Crimée et reçut avec elle le nouveau baptême de feu.

On sait quel a été l'héroïsme de la garde à Magenta, où, pendant deux heures elle a soutenu le choc de forces supérieures.

Le bâton de maréchal accordé à M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély est à la fois une récompense pour ses services et une distinction pour la garde tout entière.

#### MARÉCHAL COMTE DE MAC-MAHON.

La réputation militaire de M. le maréchal comte de Mac-Mahon, duc de Magenta, nous dispense de longs détails biographiques. Officier du corps d'état-major, il a, comme presque tous nos officiers généraux, conquis ses grades en Afrique et fait preuve à ses débuts de talents militaires qui n'attendaient pour se développer qu'un plus grand théâtre. Les événements ont servi à souhai M. le maréchal de Mac-Mahon.

La guerre de Crimée a mis en relief les brillantes qualités qui distinguaient cet officier général et montré que sa place était au premier rang. Les soldats se trompent rarement dans l'appréciation de leur chef.

Or en Afrique, en Crimée et en Italie, les soldats avaient apprécié à sa valeur cet éminent capitaine. Aussi affable, aussi distingué dans les relations ordinaires de la vie, que rude et intrépide guerrier sur le champ de bataille, on a dit de lui, avec raison, qu'il alliait la rude énergie de Cambronne à la valeur élégante de Richelieu.

Cette déclaration arracha le doute du cœur de M. de Montglars.

— Vous l'attestez; je vous crois, Juliette.

— Cela ne suffit pas; je serais bien égoïste si je m'occupais seulement de ma justification. Il est une autre personne que je dois défendre. Vous la nommerai-je?

— C'est inutile.

— Cette personne est complètement innocente de l'accusation qu'on a portée contre elle. Jamais celui qui fut et qui méritait de rester votre ami ne m'a fait entendre un mot que l'honneur pût réprouver. Je veux que vos mains s'unissent de nouveau en signe de conciliation.

— Oh! qu'exigez-vous, Juliette?... cette main l'a frappé au visage!...

— Il a supporté l'outrage, n'est-ce pas?

— Oui.

— Vous le voyez, le pardon était dans son cœur. Ah! si vous voulez que ma mort soit douce...

— Par pitié! ne parlez pas de mort!

— Eh bien! empêchez M. Arnaud d'accomplir cette espèce de suicide qu'il médite; courez à sa recherche, pressez-le! Je veux le revoir avec vous; sinon, la pensée que nous avons concouru à faire son malheur, empoisonnerait les dernières heures qui me restent.

Félix s'était levé et paraissait se consulter.

— Ami, vous n'hésitez pas, j'espère?...

— Non, Juliette, non, je n'hésite plus. Dans quelques

instants je serai chez Alexis, et je répons d'avance qu'il se mettra immédiatement en route avec moi.

— Partez, et que Dieu vous seconde!.....

Il fallut peu de temps au marquis pour faire ses préparatifs et se rendre auprès du vicomte. Celui-ci ne mit pas moins d'empressement à partir. Mais tandis qu'en toute autre circonstance il se fût réjoui à l'idée de revoir Bénédicte, il ne pouvait que répéter :

— Rencontrerons-nous celui que nous allons chercher? Et, au retour, retrouverons-nous celle que vous venez de quitter?

(La suite au prochain numéro.)

M. Charles-François MORRY, propriétaire, né à Saumur, demeurant à Paris, est dans l'intention de se pourvoir près de S. Exc. le Garde des sceaux, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *du Boesle*.

A. FROYEZ,  
Référéndaire à la Chancellerie.

#### BOURSE DU 9 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 62 53  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92 00.

#### BOURSE DU 10 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 61 75.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 00.

La prise de Malakoff et la victoire de Magenta placent aujourd'hui M. le maréchal de Mac-Mahon à la tête des officiers généraux les plus remarquables de l'Europe; et l'histoire écrira un jour que, comme Desaix à Marengo, sa marche victorieuse de Magenta sur Turbigo a contribué puissamment au succès de la bataille du 4 juin, qui a ouvert à Napoléon III les portes de la capitale de la Lombardie.

La récompense que notre souverain, si juste appréciateur en mérite, vient d'accorder à cet officier général, sera accueillie avec une vive reconnaissance par l'armée et par la France tout entière, qui est fière de le compter au nombre de ses plus glorieux enfants.

Du reste, la récompense est digne du souverain. C'est sur le champ de bataille même que l'Empereur a accordé à M. de Mac-Mahon le bâton de maréchal, si noblement conquis, et qu'il l'a nommé duc de Magenta, un des plus beaux noms historiques consacrés désormais par l'histoire.

Il nous paraît inutile d'ajouter, car tout le monde se le rappelle, que M. le maréchal de Mac-Mahon a commandé pendant longtemps la province de Constantine où il s'était fait aimer et estimer de la population civile autant que de l'armée, et qu'au commencement de la guerre d'Italie il commandait en chef les forces des armées de terre et de mer en Algérie. — Albert Bizouard. (Le Pays).

#### FAITS DIVERS.

Nous apprenons par l'Angleterre et par la voie télégraphique les nouvelles suivantes. La corvette à vapeur le *Duchayla*, venant de Suez, et en dernier lieu de Sincapour, a mouillé le 23 avril sur la rade de Tourane, où déjà les transports mixtes la *Marne* et la *Sabne* étaient arrivés.

Ces bâtiments ont amené à l'amiral Rigault de Genouilly, qui commande le corps expéditionnaire en Cochinchine, les renforts envoyés de France. L'amiral avait pris toutes ses dispositions et fait tous ses préparatifs pour attaquer dans les premiers jours du mois de mai la ville de Hué, capitale de l'empire d'Annam. Aux dernières dates, le temps était magnifique, l'état sanitaire des soldats et des marins était excellent.

La frégate à vapeur l'*Audacieuse*, après avoir conduit à Ceylan M. le baron Gros, qui a pris dans ce port le paquebot anglais pour rentrer en France, où il vient d'arriver, a mouillé le 9 mai dans le port de Bombay. La frégate a été admirablement accueillie par les autorités et par la population de la ville. Elle doit rentrer en France par le cap de Bonne-Espérance. — A. Renaud.

Dimanche 5 juin, a été célébrée, à Rennes, l'ordination de M<sup>sr</sup> Brossays-Saint-Marc, promu au siège archiepiscopal qui vient d'être créé dans cette ville.

S. Exc. le nonce du Saint-Siège présidait à la cérémonie religieuse en présence de S. Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes.

Le soir, un grand dîner a réuni à l'archevêché toutes les autorités, et des discours ont été prononcés. — Havas.

— ILE DE LA RÉUNION. — Notre colonie, dont nous recevons des nouvelles jusqu'au 5 mai, a été cruellement éprouvée par le choléra. A Saint-Denis, pendant la première période de l'épidémie, les décès se sont élevés jusqu'au nombre de trente-cinq par jour. Les communes de Saint-Louis, Saint-Pierre, Sainte-Marie et Saint-Benoît, sont celles qui ont le plus souffert.

Dans ces localités, comme à Saint-Denis, plusieurs familles créoles ont éprouvé de douloureuses pertes, mais la mort a frappé surtout parmi les anciens esclaves et les engagés cafres et malgaches.

Au départ de la malle, le nombre des décès se trouvait réduit à une douzaine par jour à Saint-Denis et tout faisait espérer la fin prochaine du fléau.

Le nombre total des décès, depuis le 17 mars, époque de l'invasion de l'épidémie, jusqu'au 2 mai, s'élevait à 693 pour Saint-Denis.

Le *Journal du Commerce* publie les détails suivants sur l'expédition accomplie à Madagascar par la corvette française la *Cordelière*:

La colonie, dit notre confrère, apprendra avec satisfaction que la corvette la *Cordelière*, portant le pavillon du commandant de la station, a tiré vengeance des derniers crimes commis sur nos nationaux dans la baie de Baly.

La corvette française, après avoir brûlé les demeures de ces peuplades inhospitalières, a puni les indigènes coupables du meurtre commis sur la personne du délégué de la *Marie-Angélique*.

La *Cordelière* a ensuite exigé une indemnité de 70,000 fr. payable en bœufs.

Félicitons M. le commandant de la station de cet acte énergique qui fera sans doute respecter à l'ave-

nir les bâtiments du commerce français dans tous ces parages barbares.

Si des mesures semblables avaient été prises depuis longtemps contre ces hordes sauvages, nous n'aurions pas eu à déplorer tant d'événements malheureux à Madagascar. — A. Gandon. (*Le Pays*.)

#### CHRONIQUE LOCALE.

Toute notre population est encore sous l'impression produite par le départ de M. de Rochefort. Chacun rappelle cette démonstration, et l'on apprend successivement les divers épisodes de cette journée.

En voici un qui nous a paru plus particulièrement digne d'être raconté. Après la revue, un vieux cavalier de remonte, l'œil pétillant, la moustache retroussée, le front couvert de rides, le type de ce soldat français dont l'allure atteste l'énergie et la franchise, s'est avancé d'un pas ferme vers son général et, lui présentant un sabre, s'est fait en ces termes l'interprète de la compagnie :

« Général,

» Je viens au nom de la compagnie entière et comme doyen des cavaliers de remonte vous offrir ce sabre. Nous savons qu'il sera bien porté. Que Dieu vous protège et protège l'Empereur. *Vive l'Empereur ! Vive le Général !* »

M. de Rochefort, tout ému, reçut dans ses bras ce vieux soldat, le remercia de son témoignage de confiance et lui dit avec effusion qu'il saurait répondre à leur attente.

Tous les assistants ont été vivement impressionnés de cette scène.

Il y a deux jours, notre ville a appris avec un profond sentiment de douleur la mort, toute glorieuse qu'elle est, du commandant Desmé, notre compatriote.

Ce brave-officier, tombé des premiers à l'affaire de Turbigo, sera regretté de tous ceux qui l'ont connu : de son régiment où il s'était fait remarquer par son intelligence et la droiture de son caractère, et de ses concitoyens au milieu desquels il s'était toujours montré avec cette urbanité, cette politesse héréditaires dans sa famille.

Dans les différentes phases de sa vie militaire, il a su conquérir l'estime de ses chefs. — On se rappelle qu'à son retour d'Afrique, où le général de Saint-Arnauld avait été à même de l'apprécier, il fut choisi par lui comme officier d'ordonnance, et que depuis, lors de la formation de la garde impériale, il y fut appelé comme commandant des grenadiers.

L'armée perd donc un officier distingué, et notre pays un homme de cœur et d'intelligence.

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

##### AVIS AU PUBLIC

A dater du 1<sup>er</sup> juin 1859, la taxe de toute lettre non affranchie, née et distribuée dans la circonscription d'un bureau de poste, sera figurée au moyen d'étiquettes (au timbre noir de 10 centimes) et qui seront appliquées sur la suscription de la lettre en nombre suffisant pour indiquer, selon son poids, la taxe à percevoir conformément aux tarifs ci-après.

Le destinataire d'une lettre de cette catégorie qui lui serait présentée non revêtue du nouveau signe de taxe, doit en refuser le paiement, et signaler le fait à l'inspecteur des postes du département ou au directeur général de l'administration des postes.

##### TARIFS.

Lettres de la commune siège du bureau pour la même commune, et de bureau principal pour bureau annexe, et réciproquement.

Au-dessous de 15 grammes.....	10 c.
De 15 à 30 grammes exclusivement....	20
De 30 en 30 grammes.....	10 en sus.

Lettres de la commune siège du bureau pour son arrondissement rural, pour les distributions de la circonscription, et réciproquement.

Au-dessous de 7 grammes 1/2.....	10 c.
De 7 gr. 1/2 à 15 gr. exclusivement....	20
De 15 à 30 grammes exclusivement.....	30
De 30 en 30 grammes.....	10 en sus.

Communiqué :

Le directeur des postes à Saumur, LE CONIAC.  
Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

##### BULLETIN DE L'ARMÉE D'ITALIE.

##### PASSAGE DU TESSIN ET BATAILLE DE MAGENTA.

Quartier-général de San Martino, le 5 juin.

L'armée française, réunie autour d'Alexandrie, avait devant elle de grands obstacles à vaincre. Si elle marchait sur Plaisance, elle avait à faire le siège de cette place et à s'ouvrir de vive force le

passage du Pô, qui, en cet endroit, n'a pas moins de 900 mètres de largeur, et cette opération si difficile devait être exécutée en présence d'une armée ennemie de plus de 200,000 hommes.

Si l'Empereur passait le fleuve à Valence, il trouvait l'ennemi concentré sur la rive gauche, à Mortara, et il ne pouvait l'attaquer dans cette position que par des colonnes séparées, manœuvrant au milieu d'un pays coupé de canaux et de rizières. Il y avait donc des deux côtés un obstacle presque insurmontable; l'Empereur résolut de le tourner, et il donna le change aux Autrichiens en massant son armée sur la droite et en lui faisant occuper Casteggio et même Robbio, sur la Trebia.

Le 31 mai, l'armée reçut l'ordre de marcher par la gauche, et franchit le Pô à Casale, dont le pont était resté en notre possession; elle prit aussitôt la route de Vercelli, où le passage de la Sesia fut opéré pour protéger et couvrir notre marche rapide sur Novare. Les efforts de l'armée furent dirigés vers la droite, sur Robbio, et deux combats glorieux pour les troupes sardes, livrés de ce côté, eurent encore pour effet de faire croire à l'ennemi que nous marchions sur Mortara. Mais, pendant ce temps, l'armée française s'était portée sur Novare, et elle y avait pris position sur le même emplacement où, dix ans auparavant, le roi Charles-Albert avait combattu. Là, elle pouvait faire tête à l'ennemi, s'il se présentait.

Ainsi, cette marche hardie avait été protégée par 100,000 hommes, campés sur notre flanc droit, à Olengo, en avant de Novare. Dans ces circonstances, c'était donc à la réserve que l'Empereur devait confier l'exécution du mouvement qui se faisait en arrière de la ligne de bataille.

Le 2 juin, une division de la garde impériale fut dirigée vers Turbigo, sur le Tessin, et n'y trouvant aucune résistance, elle y jeta trois ponts.

L'Empereur, ayant recueilli des renseignements qui s'accordaient à lui faire connaître que l'ennemi se retirait sur la rive gauche du fleuve, fit passer le Tessin en cet endroit par le corps du général de Mac-Mahon, suivi le lendemain par une division de l'armée sarde.

Nos troupes avaient à peine pris position sur la rive lombarde, qu'elles y furent attaquées par un corps autrichien venu de Milan par le chemin de fer. Elles le repoussèrent victorieusement, sous les yeux de l'Empereur.

Dans la même journée du 2 juin, la division Espinasse s'étant avancée, sur la route de Novare à Milan, jusqu'à Trécate, d'où elle menaçait la tête du pont de Buffalora, l'ennemi évacua précipitamment les retranchements qu'il avait établis sur ce point et se replia sur la rive gauche, en faisant sauter le pont de pierres qui traverse le fleuve en cet endroit. Toutefois, l'effet de ses fourneaux de mine ne fut pas complet, et les deux arches du pont qu'il s'était proposé de renverser s'étant seulement affaiblies sur elles-mêmes sans s'écrouler, le passage ne fut pas interrompu.

La journée du 4 avait été fixée par l'Empereur pour la prise de possession définitive de la rive gauche du Tessin. Le corps d'armée du général de Mac-Mahon, renforcé de la division des voltigeurs de la garde impériale et suivi de toute l'armée du roi de Sardaigne, devait se porter de Turbigo sur Buffalora et Magenta, tandis que la division des grenadiers de la garde impériale s'emparerait de la tête du pont de Buffalora, sur la rive gauche, et que le corps d'armée du maréchal Canrobert s'avancerait, sur la rive droite, pour passer le Tessin au même point.

L'exécution de ce plan d'opérations fut troublée par quelques-uns de ces incidents avec lesquels il faut compter à la guerre. L'armée du roi fut retardée dans son passage de la rivière, et une seule de ses divisions put suivre d'assez loin le corps du général de Mac-Mahon. La marche de la division Espinasse souffrit aussi des retards, et, d'un autre côté, lorsque le corps du maréchal Canrobert sortit de Novare pour rejoindre l'Empereur, qui s'était porté de sa personne à la tête du pont de Buffalora, ce corps trouva la route tellement encombrée, qu'il ne put arriver que fort tard au Tessin.

Telle était la situation des choses, et l'Empereur attendait, non sans anxiété, le signal de l'arrivée du corps du général de Mac-Mahon à Buffalora, lorsque, vers deux heures, il entendit de ce côté une fusillade et une canonnade très-vives: le général arrivait.

C'était le moment de le soutenir en marchant vers Magenta. L'Empereur lança aussitôt la brigade Wimpffen contre les positions formidables occupées par les Autrichiens en avant du pont; la brigade Cler suivit le mouvement. Les hauteurs qui bordent le Naviglio (grand canal) et le village de Buffalora furent promptement emportés par l'élan de nos troupes; mais elles se trouvèrent alors en face de masses considérables, qu'elles ne purent enfoncer et qui arrêtèrent leurs progrès.

Cependant le corps d'armée du maréchal Canrobert ne se montrait point, et, d'un autre côté, la canonnade et la fusillade qui avaient signalé l'arrivée du général de Mac-Mahon avaient complètement cessé. La colonne du général avait-elle été repoussée, et la division des grenadiers de la garde allait-elle avoir à soutenir, à elle seule, tout l'effort de l'ennemi?

C'est ici le moment d'expliquer la manœuvre que les Autrichiens avaient faite. Lorsqu'ils eurent appris, dans la nuit du 2 juin, que l'armée française avait surpris le passage du Tessin à Turbigo, ils avaient fait repasser rapidement ce fleuve à Vigevano par trois de leurs corps d'armée, qui brûlèrent les ponts derrière eux. Le 4 au matin, ils étaient devant l'Empereur au nombre de 125,000 hommes, et c'est contre ces forces si disproportionnées que la division des grenadiers de la garde, avec laquelle se trouvait l'Empereur, avait seule à lutter.

Dans cette circonstance critique, le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély fit preuve de la plus grande énergie, ainsi que les généraux qui commandaient sous ses ordres. Le général de division Mellinet eut deux chevaux tués sous lui; le général Cler tomba mortellement frappé, le général Wimpffen fut blessé à la tête; les commandants Desmé et Mandhuy, des grenadiers de la garde, furent tués, les zouaves perdirent 200 hommes et les grenadiers subirent des pertes non moins considérables.

Enfin, après une longue attente de 4 heures, pendant laquelle la division Mellinet soutint sans reculer les attaques de l'ennemi, la brigade Picard, le maréchal Canrobert en tête, arriva sur le lieu du combat. Peu après parut la division Vinoy, du corps du général Niel, que l'Empereur avait fait appeler, puis enfin les divisions Renault et Trochu, du corps du maréchal Canrobert.

En même temps, le canon du général de Mac-Mahon se faisait de nouveau entendre dans le lointain. Le corps du général, retardé dans sa marche, et moins nombreux qu'il n'aurait dû l'être, s'était avancé en deux colonnes sur Magenta et Buffalora.

L'ennemi ayant voulu se porter entre ces deux colonnes pour les couper, le général de Mac-Mahon avait rallié celle de droite sur celle de gauche, vers Magenta, et c'est ce qui explique comment le feu avait cessé, dès le début de l'action, du côté de Buffalora.

En effet, les Autrichiens se voyant pressés sur leur front et sur leur gauche, avaient évacué le village de Buffalora et porté la plus grande partie de leurs forces contre le général de Mac-Mahon, en avant de Magenta. Le 45<sup>e</sup> de ligne s'élança avec intrépidité à l'attaque de la ferme de Cascina-Nuova, qui précède le village, et qui était défendue par deux régiments hongrois. Quinze cents hommes de l'ennemi y déposèrent les armes, et le drapeau fut enlevé sur le cadavre du colonel. Cependant la division de la Motterouge se trouvait pressée par des forces considérables qui menaçaient de la séparer de la division Espinasse. Le général de Mac-Mahon avait disposé en seconde ligne les treize bataillons des voltigeurs de la garde, sous le commandement du brave général Camou, qui, se portant en première ligne, soutint au centre les efforts de l'ennemi et permit aux divisions de la Motterouge et Espinasse de reprendre vigoureusement l'offensive.

Dans ce moment d'attaque générale, le général Anger, commandant l'artillerie du 2<sup>e</sup> corps, fit mettre en batterie, sur la chaussée du chemin de fer, quarante bouches à feu, qui prenant en flanc et d'écharpe les Autrichiens défilant en grand désordre, en firent un carnage affreux.

À Magenta, le combat fut terrible. L'ennemi défendit ce village avec acharnement. On sentait de part et d'autre que c'était la clef de la position. Nos troupes s'en emparèrent maison par maison, en faisant subir aux Autrichiens des pertes énormes. Plus de 10,000 des leurs furent mis hors de combat et le général de Mac-Mahon leur fit environ 5,000 prisonniers, parmi lesquels un régiment tout entier, le 2<sup>e</sup> chasseurs à pied, commandé par le colonel Hauser. Mais le corps du général eut lui-même beaucoup à souffrir: 1,500 hommes furent tués ou blessés. À l'attaque du village, le général Espinasse et son officier d'ordonnance, le lieutenant Froidefond, étaient tombés frappés à mort. Comme lui, à la tête de leurs troupes, étaient tombés les colonels Drouhot, du 65<sup>e</sup> de ligne, et de Chabrière, du 2<sup>e</sup> régiment étranger.

D'un autre côté, les divisions Vinoy et Renault faisaient des prodiges de valeur sous les ordres du maréchal Canrobert et du général Niel. La division Vinoy, partie de Novare dès le matin, arrivait à peine à Trécate, où elle devait bivouaquer, quand elle fut appelée par l'Empereur. Elle marcha au pas de course jusqu'à Ponte di Magenta, en chassant l'ennemi des positions qu'il occupait et en lui

faisant plus de 1,000 prisonniers; mais engagée avec des forces supérieures, elle eut à subir beaucoup de pertes: 11 officiers furent tués et 50 blessés; 650 sous-officiers et soldats furent mis hors de combat. Le 85<sup>e</sup> de ligne eut surtout à souffrir: le commandant, Delors, de ce régiment, se fit bravement tuer à la tête de son bataillon, et les autres officiers supérieurs furent blessés. Le général Martimprey fut atteint d'un coup de feu en conduisant sa brigade.

Les troupes du maréchal Canrobert firent aussi des pertes regrettables. Le colonel de Senneville, son chef d'état-major, fut tué à ses côtés, le colonel Charlier, du 90<sup>e</sup> fut mortellement atteint de cinq coups de feu, et plusieurs officiers de la division Renault furent mis hors de combat pendant que le village de Ponte di Magenta était pris et re-

pris sept fois de suite.

Enfin, vers huit heures et demie du soir, l'armée française restait maîtresse du champ de bataille, et l'ennemi se retirait en laissant entre nos mains quatre canons, dont un pris par les grenadiers de la garde, deux drapeaux et sept mille prisonniers. On peut évaluer à vingt mille environ le nombre des Autrichiens mis hors de combat. On a trouvé sur le champ de bataille douze mille fusils et trente mille sacs.

Les corps autrichiens qui ont combattu contre nous sont ceux de Klam-Gallas, Zobel, Schwartzemberg et Lichteosteia. Le feld-maréchal Giulay, commandait en chef.

Ainsi, cinq jours après le départ d'Alexandrie, l'armée alliée avait livré trois combats, gagné une bataille, débarrassé le Piémont des Autrichiens et

ouvert les portes de Milan. Depuis le combat de Montebello, l'armée autrichienne a perdu 25,000 hommes tués ou blessés, 10,000 prisonniers et 17 canons. (Moniteur.)

Turin, 10 juin, 11 h. 20 m. du matin. — La duchesse de Parme est partie hier, laissant la municipalité chargée du gouvernement et dégageant les troupes de leur serment.

La municipalité a nommé une commission qui a été envoyée en députation auprès du Roi, pour prier S. M. de prendre en mains le gouvernement du pays. — Havas.

P. GODET, propriétaire-gerant

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Saumur, le 28 mai 1859,

Il appert :

Que la dame Pauline Quillet, épouse du sieur Adolphe Ingrand, gaillocheur, demeurant à Saumur, procédant sous le bénéfice de l'assistance judiciaire,

A été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Dressé, à Saumur, par l'avoué soussigné, le 8 juin 1859. (285) CHEDEAU.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE

Le jeudi 16 juin 1859, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, à la vente publique aux enchères d'un riche mobilier, appartenant à M<sup>me</sup> veuve LAJOUSSE.

Il sera vendu :

Deux ameublements de salon, un en velours et l'autre en damas, armoire à glace, bureau avec galerie, tables et consoles de salon, étagères, 4 belles glaces, pendules, candélabres, lampes, flambeaux, fauteuils, bergères, chauffeuses, chaises garnies et autres, cadres, gravures, tables de jeu, objets d'étagères, œufs d'autruches, ameublement de salle à manger, chaises foncées en latanier, rideaux en damas, galeries en velours, rideaux en mouseline, lits, belles couettes, matelas, couvertures, rideaux, couvre-pieds, belles descentes de lits en fourrures, beau service en porcelaine dorée et autres, cristaux, batterie de cuisine, etc.

Vins fins, tels : que Saint-Georges, Bordeaux, l'Émitage, Tavelles, Libourne, Bergerac, Saint-Julien, Chambertin, Lacryma-Christi, Cognac, etc. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 12 juin 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la maison de M. FOLLIE, sise commune des Ulmes, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers, lui appartenant.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, armoires, buffets, glaces, tables, chaises, batterie de cuisine, quantité de bonnes fûtailles, bois d'ouvrage et de chauffage, planches sèches, quantité de fer, un moulin à passer le blé, et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication, en totalité ou en détail,

Le dimanche 19 juin, à midi,

A la maison de la Grande-Dixme, commune de Varennes-sous-Montsoreau,

LA PROPRIÉTÉ

De la Grande-Dixme,

Consistant en :

1<sup>o</sup> Une maison, avec cour, jardin et pièce d'eau d'une superficie de 55 ares, située commune de Varennes.

2<sup>o</sup> Une pièce de terre aux Ecouardes, canton de Russé, commune d'Allonnes, contenant 66 ares.

3<sup>o</sup> Un morceau de pré, au même lieu, contenant 16 ares 50 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements au notaire. (288)

CANAL MARINE DE SUEZ.

Le conseil d'administration de la Compagnie du canal maritime de Suez, prévient MM. les actionnaires que le grand nombre de versements par anticipation de 150 à 200 fr. par action, a mis à la disposition de la Compagnie les capitaux nécessaires pour l'exécution des travaux de cette année.

En conséquence, le conseil a décidé que l'appel de 50 francs par action, qui devait avoir lieu en juillet prochain, serait ajourné au mois de janvier 1860.

MM. les actionnaires sont également prévenus que les actions au porteur sont à la disposition des ayant-droit, à dater du 1<sup>er</sup> juin courant.

Le coupon d'intérêt échéant le 1<sup>er</sup> juillet prochain sera payé à partir de ce jour :

A Paris, au domicile administratif de la Compagnie, 12, place Vendôme;

Dans les départements et à l'étranger, chez MM. les banquiers et les correspondants de la Compagnie.

La faculté de libérer les actions par anticipation de 150 à 200 francs est maintenue.

Par ordre du conseil, Le secrétaire général de la Compagnie. (289)

Signé, P. MERRAU.

A VENDRE

1<sup>o</sup> Une JOLIE MAISON, située à Saumur, quartier de la Croix-Verte, avec jardin, contenant environ 8 ares, où M. Fraimbault père faisait sa demeure.

2<sup>o</sup> Deux petites MAISONS, situées sur les culées de l'ancien pont de la Croix-Verte, à Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (264)

A VENDRE

1<sup>o</sup> Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2<sup>o</sup> Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

POUR ENTRER EN JOUISSANCE DE SUITE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Porte-Neuve, n<sup>o</sup> 3,

Composée d'un rez-de-chaussée, cave au-dessous, remise, écurie, cour et jardin, premier étage, grenier dessus, joignant M. Gauron et les jardins de MM. Bonnemère et Gauthier.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (246)

A VENDRE

UNE MAISON,

Située au Pont-Fouchar, commune de Bagneux,

Dépendant de la succession de M. DAVEAU,

Composée de :

Deux chambres hautes, deux chambres basses, grenier sur le tout, cuisine, cave, écurie, pressoir, pompe, latrines, cour et jardin;

Et un clos de vigne rouge, en plein rapport, d'environ 55 ares; le tout se tenant.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (265)

A VENDRE ou A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve RALLET.

A VENDRE

Présentement,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 9.

Occupée par M. CHALON, marchand de chevaux.

S'adresser à M<sup>me</sup> CAMAIN-MASSE, dans ladite maison.

A LOUER

Présentement,

UNE PORTION DE LADITE MAISON

Avec Ecurie et Remise.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean.

S'adresser rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 3.

BUREAUX, Rue St-Joseph, 20, A LYON.

LA FRANCE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

ABONNEMENT :

Un an . . . 9 fr.

Six mois . . . 5

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,